

## CHAUSSENAC

**La Commune et les Associations vous présentent leurs manifestations et animations du mois de septembre 2022**

*Bonne reprise à tous nos écoliers et lycéens !*

---

### Sal'Air Bon

Nous informons notre aimable clientèle qu'à compter du 29 août 2022 l'établissement ouvrira ses portes du lundi au vendredi de 8h à 14 heures pour les menus ouvriers (15 € : entrée, plat, fromage, dessert, ¼ de vin et café), réservation conseillée. Le bar sera ouvert tous les soirs de la semaine de 17h à 20h.

Pour pouvoir manger le soir, veuillez réserver aux heures d'ouverture (8h – 14h).

Possibilité de manger le week-end sur réservation, n'hésitez pas à nous appeler pour tous renseignements au **04-71-69-28-73**.

Cordialement  
Katia et Fabienne

---

La municipalité et les associations remercient toutes les personnes qui ont participé aux nombreuses activités estivales et qui ont permis à notre commune de rester vivante et attractive.

---

### Ordures ménagères :

Il est rappelé de respecter les consignes de tri, notamment :

- ne pas mettre de cartons, ni de verre, dans les containers
- ne pas mettre de détritrus en vrac dans les containers
- respecter la propreté devant les containers.

---

Dimanche 11 septembre

L'USC se déplace à Vebret – Ydes  
Match à 15h

---

## Cécile coiffure

Le salon sera fermé du 12 au 26 septembre inclus

---

Dimanche 18 septembre

L'USC reçoit Loupiac  
Match à 15h au stade de la Croix du Buis

---

Samedi 17 septembre

coopérative

Concours de pétanque à 14 heures  
et bal à 20 heures avec « **Obsession** »  
organisés par le Comice Agricole.

---

Dimanche 25 septembre

### USC

1er tour de la coupe du Cantal, tirage non effectué.

---

### Rappel

Il est rappelé à toutes les personnes qui envisagent de faire des travaux sur l'extérieur de leur maison que chaque modification d'aspect (ravalement, changement d'huisseries, modification de couleurs, création d'une ouverture, etc....) nécessite à minima une demande d'autorisation de travaux.

Il s'agit d'une démarche simple, à faire en mairie, mais qui permet d'être en conformité avec la loi...